



L'ETHIQUE : INSTRUMENT DE REPRESSION

La Fédération SUD-Rail a toujours accordé de l'importance à l'accord égalité pro/mixité négocié au sein du GPU SNCF. Nous avons toujours apporté notre contribution dans les différentes instances pour faire évoluer cet accord mais aussi pour rappeler à la direction son engagement lorsqu'elle signe un accord, la signature d'un accord ne pouvant se résumer au seul affichage.

Nous sommes d'autant plus vigilants lorsqu'il s'agit de lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

La direction de SNCF se vante régulièrement de lutter contre les violences sexistes et sexuelles au sein de l'entreprise et dans les trains. Elle multiplie les coups de comm', affiches en gare ou encore déclarations lénifiantes lors de la journée du 8 mars par exemple.

Néanmoins, il s'avère que la réalité n'est pas toujours celle affichée par la direction. Lorsque notre collègue cheminote à Strasbourg a dénoncé l'agression sexuelle qu'elle a subie au travail, et lorsqu'un délégué SUD Rail a voulu l'accompagner dans sa démarche, la direction n'a trouvé rien de mieux que d'ouvrir une procédure de licenciement ... !

Pour la fédération SUD-Rail, ce traitement à l'encontre d'une collègue qui dénonce des violences sexistes et sexuelles et d'un représentant du personnel qui essaie de la défendre et l'accompagner, est inadmissible !

Le traitement des violences sexistes et sexuelles au sein de l'entreprise ne peut pas être conditionné par des éléments extérieurs à l'enquête. L'appréhension par la direction d'un signalement d'une agression ne peut être traitée de manière différente suivant si celle-ci implique l'organisation du travail, risque d'affaiblir l'autorité de l'encadrement ou entraîner un climat délétère dans un service notamment.

Or, il s'avère malheureusement que si ces risques sont identifiés par l'entreprise, la victime devient alors bien souvent la responsable de tout ce qu'elle a enduré.

Cette conclusion n'est malheureusement pas exceptionnelle, de nombreux cas de harcèlements et agressions sexuelles au sein de la SNCF nous sont remontés et à chaque fois nous nous heurtons au même mode opératoire de la direction SNCF : trop souvent en fonction d'éléments extérieurs, les situations de violences sexistes et sexuelles sont déformées, minimisées voire tues.



Cet état des lieux ne veut pas pour autant dire que l'entreprise ne fait jamais rien mais la même impartialité doit guider les décisions de l'entreprise. Un agresseur qu'il soit un bon ou un mauvais agent, qu'il soit ou non de l'encadrement doit être traité de la même manière en fonction des faits et non de l'arbitraire.

Sur ce point, la fédération SUD-Rail regrette que l'Éthique ne soit qu'un simple instrument aux mains de la direction et non pas une structure qui rend des décisions uniquement basées sur des faits.

Son enquête ne peut pas être orientée en fonction des seuls intérêts de l'entreprise. Il n'est pas acceptable que la direction SNCF se serve de l'éthique pour balayer d'un revers de main les sujets d'agressions et de violences sexistes et sexuelles au travail lorsqu'elles remettent en cause son organisation.

Aujourd'hui il est clair que l'Éthique n'intervient pas toujours dans l'intérêt des victimes, ce double discours de la direction n'est pas recevable.

Cette même logique s'expose aussi quand la direction SNCF fait appel à des cabinets privés afin de mener des enquêtes à charge contre les personnes qui la dérangent ou bien tout simplement pour s'exonérer de sa responsabilité d'employeur.

Les cabinets généreusement payés par la SNCF vont évidemment aller dans le sens du donneur d'ordre. **Aucun représentant du personnel ne peut suivre les dossiers et les méthodes employées restent discutables.**

C'est d'ailleurs ce mécanisme qui a été utilisé pour appuyer les procédures de licenciement à l'encontre de la cheminote victime de violences sexistes et sexuelles à Strasbourg et du représentant du personnel qui cherchait à la préserver de ces mêmes violences.

SUD-Rail exige la mise en place de commissions éthiques indépendantes de la direction, avec des salarié-e-s formé-e-s pour traiter les cas d'agressions et de harcèlements sexistes et sexuels au travail.

Au lieu de dépenser de l'argent dans des coups de comm' pour tenter de se donner une image "féministe", la direction ferait mieux de mettre en place les moyens nécessaires pour former les référent-e-s harcèlement des CSE qui n'ont aujourd'hui que rarement les moyens de mener à bien leurs missions de défense et de protection des salarié-e-s agressé-e-s.

SUD-Rail a envoyé un courrier à la direction pour dénoncer le traitement des violences sexistes et sexuelles ainsi que les pratiques de l'Éthique dans ces dossiers. Nous dénonçons l'implication de cabinets privés dans les enquêtes alors même que les élus du personnel sont complètement exclus du processus.

La fédération SUD-Rail réaffirme sa détermination à lutter contre les violences sexistes et sexuelles .

